



## Distinctions « MERITE »

Image Sans Frontière propose des distinctions aux membres qui obtiennent des acceptations ou des récompenses dans les salons nationaux et internationaux.

### MERITE

ED-ISF Exposant Distingué : 30 points

EH-ISF Exposant Honorable : 80 points

ER-ISF Exposant Renommé : 200 points

Pour les distinctions « Mérite » date de départ du calcul des points : 1<sup>er</sup> janvier de 5 ans précédents l'affiliation du demandeur à ISF.

Les points s'appliquent uniquement aux images distinguées par des récompenses :

**2 points pour une mention honorable, diplôme ou certificat de mérite**

**5 points pour une médaille, une plaque, une coupe ou un trophée**

**3 points quand l'Auteur a été choisi comme juge ou invité d'honneur d'un salon international**

**Les points obtenus dans un salon avec label ISF comptent double**

**Les points obtenus dans un salon organisé par ISF comptent triple**

- être membre d'Image Sans Frontière à jour de sa cotisation

-

- établir une demande détaillée à télécharger sur le site : [www.image-sans-frontiere.com](http://www.image-sans-frontiere.com) accompagnée d'une photo d'identité de l'Auteur,

- envoyer 4 fichiers numériques choisis parmi les meilleures acceptations citées dans la demande (fichier jpg en 300 DPI, 1024 pixels pour la plus grande dimension) non restitués, destinés à la reproduction dans la revue et/ou site internet

- 50€ (par paypal, cash, ou par chèque uniquement pour les adhérents français)

dossier à envoyer : Frederic GARRIDO: distinctions@image-sans-frontiere.info